

Le *Servicio de Transporte Eléctrico del Distrito Federal* exploite également une ligne de trolleybus légers qui va de *Tasqueña*, au sud de la ville à *Xochimilco*, une banlieue. Cette ligne est entrée en service en 1990. Elle a été fermée pendant quelques années à cause de problèmes techniques et du faible taux d'occupation, mais a repris du service maintenant.

LES AUTOBUS SCOLAIRES ET D'ENTREPRISES

Environ 50 sociétés assurent le transport scolaire et d'entreprises par autobus dans la région de Mexico. Les écoles publiques n'utilisent pas les autobus et ces entreprises visent essentiellement les élèves des écoles privées et les employés du secteur industriel. Elles offrent également des services d'excursions pendant les fins de semaine et les vacances.

Il y a eu un certain nombre de tentatives pour concevoir des autobus spécialement à cette fin. Les exploitants ont besoin de véhicules permettant de transporter un grand nombre d'enfants à faible prix, et pouvant également être convertis en véhicules plus confortables pour transporter un nombre plus petit de touristes adultes. C'est que les revenus du transport scolaire ne suffisent pas à couvrir les coûts et qu'il faut une autre utilisation pour parvenir à l'équilibre. Le *Departamento del Distrito Federal (DDF)*, Ministère du District fédéral, impose également toute une série de normes sur les autobus et les autocars.

MONTERREY ET GUADALAJARA

Tous les services d'autobus de Monterrey et de Guadalajara sont exploités par des détenteurs de concession du secteur privé qui ne reçoivent aucun financement public. Ces systèmes sont pour l'essentiel composés de véhicules à faible technologie, à châssis séparé et transmission manuelle et dotés de moteurs diesels. Ils ont le plus souvent 10,75 mètres de long et peuvent accueillir 30 à 40 passagers assis. Il n'y a pas d'intégration des tarifs ou des services entre les itinéraires ou les exploitants. Le gouvernement fixe les itinéraires et gère les contrats des exploitants.

À Monterrey, les microbus ont été remplacés par des minibus dans le cadre des contrats de renouvellement de concession en réduisant leur nombre par deux. La ville accorde maintenant des licences pour des véhicules plus grands, de 39 à 41 passagers, sur les itinéraires les plus payants. Elle s'efforce de pousser à l'acquisition d'autobus de meilleure qualité et plus sécuritaires et de mettre en place des itinéraires transurbains ne nécessitant pas de correspondance.